



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs

Fédération Française des Échecs

Comité directeur du 21 septembre 2019

Compte-rendu

Présents : Georges Bellet (président), Thierry Delelis-Fanien (vice-président), Didier Pascal (trésorier), Françoise Ringot (trésorière adjointe), Matthieu Vieira (secrétaire), Jean-Luc Lurvois, Martine Platret.

Excusés : Matthieu Bissières, Yves Guillaume, Gérard Hernandez, Christian Joly, Margaux Lefevre, Sylvain Wlassewitch.

Absents : Bernard Fourche (vice-président).

I. Finances

Georges Bellet souhaite la bienvenue aux membres du comité et démarre par une présentation des chiffres de la saison précédente. Si le nombre de licenciés dans notre région est en progression de 1,67 %, il rappelle néanmoins que les trois anciennes ligues réunies avaient 4554 licences en 2016 et 5647 licences en 2014. Le président réitère ses inquiétudes : il redoute que cette progression ne cache en réalité un avenir plus sombre, car les licences A chez les jeunes sont en nette baisse.

La part ligue des licences sera au niveau provisionné dans le budget prévisionnel voté en début d'année. Après deux demandes infructueuses, la ligue a obtenu cette année une subvention régionale. Sur les 12 500 € demandés, 4 486 € ont été attribués par le conseil régional. Didier Pascal indique que la répartition retenue par la région est la suivante : 0 € pour la ligne « Soutien aux grands tournois », 2 000 € pour le « fonctionnement » et 2 000 € pour la « recherche de performance pour les jeunes au championnat de France » et 486 € pour le poids de la discipline, cette dernière somme étant attribuée à chaque ligue au prorata du nombre de licences.

Une convention est à signer ainsi qu'un certain nombre de documents justificatifs sont à renvoyer. Françoise Ringot se charge du suivi de ce dossier. Georges Bellet indique sa satisfaction d'obtenir enfin ce soutien financier, mais rappelle qu'il y a 4 ans, les trois anciennes ligues touchaient au total 8 500 € de subvention des conseils régionaux.

Didier Pascal souligne qu'il faut réfléchir au projet à mettre en place avec l'argent obtenu, et à sa valorisation en veillant bien à l'intitulé de la subvention accordée : « Recherche de performance pour les jeunes ».

Les membres du comité directeur débattent sur l'opportunité de remettre en place des sélections Jeunes, mais sans retomber dans les travers des pôles Espoirs de l'ancienne coordination Rhône-Alpes : comment sélectionner de manière objective et viser réellement les jeunes prometteurs de notre ligue ?

Georges Bellet souligne que la problématique des stages de préparation est toujours la même : il faut trouver des dates dans un calendrier souvent chargé entre les qualifications régionales et le championnat de France Jeunes. De plus, il est souvent compliqué de répartir géographiquement les différents stages pour permettre à tous les qualifiés de ne pas avoir trop de déplacement.

Matthieu Vieira suggère d'organiser un stage pour les Petits-Poussins et Poussins à Agen le lundi et mardi de la semaine du championnat de France Jeunes, étant donné que ces dernières ne démarrent la compétition que le mercredi. Il reconnaît que les grandes catégories ne pourraient pas le faire, mais considère que rechercher la performance pour nos jeunes passe aussi par une bonne formation dès le plus jeune âge.

Georges Bellet remarque que tous les petits-poussins ne sont pas forcément sur place. Pour Françoise Ringot, les petits ont souvent un grand frère ou une grande sœur qualifié-e. De plus, la majorité des clubs se rendent dès le début du tournoi au complet étant donné que les locations sont font généralement du samedi au samedi.

39 joueurs (en comptant les qualifiés d'office) seraient potentiellement concernés. Didier Pascal propose de partir sur le principe de 6 groupes : chaque groupe aurait 4 créneaux de 1h30 répartis sur chaque demi-journée afin que ce ne soit pas trop chargé. Les petits-poussins auraient dû mal à se concentrer plus longtemps. Le principe de ce stage est mis au vote.

Vote : Pour : Unanimité. Contre : 0. Abstention : 0.

Didier Pascal se charge de contacter le club d'Agen pour trouver une salle. Il lancera un appel à candidatures auprès des entraîneurs qui seront sur place. Ces derniers devront justifier d'une expérience avec les plus jeunes.

Lors du précédent comité directeur, une demande de soutien pour la participation de Sarah Djidjeli au championnat du Monde Jeunes avait été refusée, faute de financement notamment. À la suite de la subvention de la région, Didier Pascal propose qu'un nouveau vote soit fait, étant donné que le contexte financier a changé. Il est proposé de lui allouer une aide de 200 €.

Vote : Pour : Unanimité. Contre : 0. Abstention : 0.

II. Compétitions fédérales

Après examen du calendrier fédéral, il est décidé de retenir la date du dimanche 12 janvier pour la phase Ligue de la Coupe de la Parité et du dimanche 16 février pour la phase Ligue de la Coupe 2000. Il est rappelé que conformément au cahier des charges voté par la Ligue il y a deux ans, des appels à candidature seront lancés pour l'organisation de 2 phases pour chacune de ces compétitions : une phase Est et une phase Ouest, ceci afin de réduire les déplacements des équipes dans notre vaste ligue.

Matthieu Vieira rappelle que le cahier des charges actuels prévoit un dépôt des candidatures avant le 1^{er} janvier. Au vu des dates choisies, notamment pour la coupe de la Parité, il suggère d'avancer la date limite de dépôt des candidatures au 1^{er} décembre.

Vote : Pour : Unanimité. Contre : 0. Abstention : 0.

L'organisation par le club d'Annecy du Trophée Roza Lallemand conjointement à leur tournoi rapide est reconduite le dimanche 26 janvier.

Au niveau des interclubs adultes, les groupes de Nationale 4 et Régionale sont désormais presque définitifs. Thierry Delelis-Fanien fait part de sa satisfaction d'avoir pu constituer cette année un groupe de Régionale composé uniquement de clubs d'Auvergne. Quelques groupes vont encore être modifiés afin d'inclure au mieux un nouveau club inscrit en retard suite à des problèmes d'affiliation à la fédération.

Thierry Delelis-Fanien souligne l'investissement des directeurs des groupes qui doivent faire aux défections et aux rajouts de dernière minute. Il comprend néanmoins les clubs qui peuvent difficilement connaître leur effectif avant le début de saison. Il rappelle qu'il fait le maximum pour que tous les clubs puissent jouer, mais demande à chaque club d'être attentif aux courriels qui sont envoyés pour éviter les inscriptions de dernière minute.

III. Championnat de Ligue Jeunes

Suite à l'absence de candidature, Georges Bellet a avancé sur la « piste Clermont-Ferrand ». Le gymnase qui avait été initialement proposé est finalement occupé par une compétition de saut à la perche. Il en a visité un second, assez grand avec une salle annexe pour l'analyse. Aucun hébergement ne serait organisé. Le comité Rhône prêterait les jeux.

Matthieu Vieira déplore l'absence d'un dossier de candidature, d'autant que le club de Roanne l'a rédigé comme demandé au précédent CoDir. Il considère qu'une visite des lieux par le président de ligue ne donne pas un passe-droit au cahier des charges. La candidature de Clermont-Ferrand est mise au vote.

Vote : Pour : Unanimité. Contre : 0. Abstention : 0.

Suite au précédent comité directeur, un dossier de candidature très complet a été transmis. Il est donc proposé de confirmer l'attribution du Championnat ARA Jeunes 2021 à l'Échiquier du Roannais.

Vote : Pour : Unanimité. Contre : 0. Abstention : 0.

Le règlement du championnat incluant les modifications votées en juin a été validé définitivement par la commission technique fédérale le 13 septembre dernier. Matthieu Vieira présente une proposition des quotas de qualification par département, avec la mise à jour des chiffres au 31 août 2019 ainsi que le nombre de participants aux championnats départementaux la saison passée.

Vote : Pour : Unanimité. Contre : 0. Abstention : 0.

Matthieu Bissières centralisera les inscriptions. L'appel à candidatures pour la constitution de l'équipe d'arbitrage sera ouvert avant le 1^{er} novembre.

IV. Administratif

L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 25 janvier 2020 à 14:30 au CDOS Rhône & Métropole de Lyon.

Didier Pascal souligne l'importance avant cette date de clôturer les comptes et valider le budget prévisionnel qui seront présentés à l'Assemblée. Une réunion téléphonique du Comité Directeur aura lieu à cet effet le jeudi 9 janvier 2020 à 20:30 par téléphone.

Au séminaire des ligues, il a été annoncé que le projet fédéral sortirait aux alentours du mois de mai et devrait derrière être décliné au niveau de la ligue. Pour l'instant, peu de vision sur ce qui sera demandé.

Suite au vote de l'Assemblée Générale de la FFE qui a créé une part départementale, la nouvelle politique fédérale serait que la réversion ne passe plus par les ligues : les ligues recevraient la moitié de ce qu'elle touche actuellement, les comités l'autre moitié.

Lors du séminaire à Chartres, Thierry Delelis-Fanien a interrogé le directeur général mais n'a pas eu de réponse claire sur ce qui se passerait quand le comité départemental n'existe pas : l'argent reviendrait-il toujours à la ligue ?

Une présentation a été faite sur la suppression du CNDS et la mise en place de l'Agence du Sport. Désormais, les clubs ne déposeraient plus de dossiers directement auprès de l'État. Ce serait la fédération qui recevrait des subventions de l'Agence du Sport et qui déciderait directement des clubs qu'elle souhaite soutenir.

V. Point divers

Pour la Nationale 3 Jeunes, Matthieu Vieira se charge d'appeler Gilbert Sabatier pour lui proposer de continuer la direction de cette compétition.

Didier Pascal s'interroge sur le mode de qualification pour la Nationale 2 Jeunes. Si le problème de l'an dernier évoqué lors du comité directeur de juin a finalement été résolu par le repêchage de Sainte-Foy II, il souhaite savoir ce qui en l'est pour cette année : poursuite en groupes géographiques ou par ZID ? Le comité directeur dans son ensemble est d'accord pour demander une dérogation à la commission technique afin que la compétition ne soit pas organisée par ZID (comme le prévoit à l'origine le règlement) mais par poules géographiques afin que d'éviter les longs déplacements pour les équipes de jeunes.

Vote : Pour : Unanimité. Contre : 0. Abstention : 0.


Thierry Delelis-Fanien fait part de l'interrogation d'une formatrice qui se demande qui s'occupe des homologations des stages DIFFE, DAFFE et DEFFE. Il est rappelé qu'un tel stage ne peut pas être organisé directement par un club : cela doit être organisé par un comité départemental, une ligue régionale ou la

fédération. Didier Pascal est désigné Responsable de la Formation. En cas de volonté d'organiser un stage, les demandes devront passer par ce dernier et respecter le cahier des charges fédéral.

Martine Platret demande si la « souplesse » qui existait l'an dernier par rapport au certificat médical est renouvelée cette année. Georges Bellet confirme que c'est bien le cas. Lors du séminaire des ligues, la fédération a indiqué que le taux de remplissage de la case correspondante dans l'espace Clubs était de 16 %, même s'il est probable que certains clubs les collectent sans pour autant les saisir sur le site fédéral.

Thierry Delelis-Fanien et Françoise Ringot rappellent qu'il faudra écrire un projet associatif pour la ligue dès que celui de la Fédération sera sorti.

Le président,
Georges BELLET



Le secrétaire,
Matthieu VIEIRA

